

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - parking des ruelles dénommé "parking des ruelles" - 28230 EPERNON.

Date : Sat, 12 Feb 2022 12:29:33 +0100

De : > odile.gonnet (par Internet)

Répondre à : odile.gonnet

Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

\*\_A l'attention de monsieur le commissaire-enquêteur\_\*

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet de création d'un parking de 55 places situées sur l'ancien verger (parcelle AE234) et sur le Forum d'Epernon, je vous fais part de mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes, accompagnées de propositions alternatives :

\* Il n'est pas démontré la nécessité de créer un parking dans les vergers.

En effet, la place du Forum est inoccupée tous les jours de la semaine, à l'exception du samedi matin (jour du marché).

1. Par une bonne gestion de cet espace déjà artificialisé et adapté à du stationnement, cette place pourrait recevoir les 55 places de stationnement projetées.
2. Bien évidemment, avec un délai de prévenance suffisant, le Forum pourrait par exceptionnel être réservé aux manifestations ponctuelles (2 fêtes foraines / an).
3. Une application numérique pourrait être mise en place pour que chacun puisse réserver l'accès et une place de stationnement sur le parking du Forum. Exemple de solution : FLEX ZENPARK qui analyse et administre des parkings.
4. Une étude capacitaire de la place du forum permettrait de déterminer l'espace physique qui pourrait être octroyé au stationnement.
5. De même, une mesure et une analyse des flux et des stationnements dans la ville serait pertinent pour évaluer les besoins et utilisations réels, plutôt que de réaliser un simple comptage statique de l'existant et une projection intuitive de 55 places.

\* Il est préjudiciable de créer un parking dans les vergers.

Une biodiversité s'est développée depuis plusieurs décennies dans ces espaces naturels (amphibiens, lézards, piverts, mésanges bleues, insectes...).

Les mesures de compensation des atteintes à la biodiversité conduiront en tout état de cause à une perte environnementale à cet emplacement naturel jusqu'à présent préservé.

De plus, à l'époque où toutes les réflexions s'orientent vers la préservation des écosystèmes et la lutte contre l'érosion de la biodiversité, le projet envisagé va à contresens des enjeux de limitation de la consommation d'espace et d'artificialisation des sols.

La création de cette nouvelle infrastructure ne permet pas d'atteindre l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) du Plan Biodiversité.

1. Une étude de valorisation environnementale de ces vergers pourrait être réalisée. Cela irait dans le sens de la loi Climat Résilience.
2. Un espace vert dédié à la préservation faune-flore pourrait être développé dans les vergers. Cela valoriserait la « nature en ville ». Le patrimoine vivant des vergers serait ainsi régénéré.
3. Cet espace pourrait également constituer une étape de promenade pour les visiteurs de la cité de caractère d'Epernon, ainsi qu'un îlot de fraîcheur pour les citoyens.

\* Il est couteux de créer un parking dans les vergers.

Là encore, le projet va à contresens des politiques publiques en matière de sobriété foncière.

1. L'exploitation du Forum actuel mobiliserait une surface déjà artificialisée et réduirait considérablement les coûts à engager.

\* Il n'est pas sécuritaire de créer un parking dans les vergers.

Les plans joints à l'enquête publique montrent que l'accès des véhicules au parking des vergers se situerait entre les parcelles AE226 et AE227.

Perpendiculairement à l'accès ainsi projeté, se situe la venelle n°19 qui mène à la place du Forum.

Cette venelle n'offre aucun champ de vision possible en raison de

l'existence de deux bâtiments situés de part et d'autre de son extrémité.

Il est à signaler que cette venelle est utilisée quotidiennement par des riverains, des visiteurs... des enfants et des cyclistes.

A l'exception d'une chicane en béton figurant sur les plans, le projet ne précise pas les mesures de sécurité qui seraient proposées pour prévenir tout accident à l'intersection de ces deux voies.

1. Une étude de la fréquence et de la nature de la circulation devrait être réalisée concernant la venelle n°19 située entre la D4 (rue du Grand Pont/rue Paul Painlevé) et le Forum.
2. L'accès au parking du Forum (et subsidiairement au parking des vergers si ce projet était maintenu) devrait se situer à l'autre extrémité de la place du Forum, le long de la rivière La Guesle jusqu'à la passerelle existante.

Par ces motifs, je vous confirme mon opposition au projet de création du parking dans les anciens vergers d'Epernon.

Bien cordialement.

-----